

Mardi 05 janvier 2021 *Edition unique*

Presse Nationale

> Politique



Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes : "Pourquoi nous lançons l'Institut de formation politique Amadou Gon Coulibaly"

Le ministre Mamadou Touré a annoncé le lancement dans les prochains jours, d'un Institut de formation politique qui portera le nom de l'ancien Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, décédé le 8 juillet 2020. « Vous savez que l'ex Chef du gouvernement a fait l'unanimité au sein de la classe politique ivoirienne et même de la société civile sur les valeurs qu'il a incarnées tout au long de sa vie et beaucoup ont estimé qu'il était un vrai modèle pour la jeunesse à partir de ces valeurs : l'humilité, l'engagement, le sens élevé de l'État, etc. », a indiqué le ministre pour justifier cette initiative. Ce projet vise selon le ministre, à « perpétuer ces valeurs auprès de notre jeunesse » à travers le renforcement des « capacités de ces jeunes, toute tendance confondue, qui veulent s'engager dans la société civile ou qui veulent faire de la politique ».

> Economie



Infrastructures routières : 1 000 km réhabilités depuis 2011

L'Agence de gestion des routes (AGEROUTE), dans une vidéo promotionnelle sur son site internet, qui fait le bilan de la décennie écoulée en matière d'infrastructures routières, rappelle que depuis 2011, ce sont 1 000 km de routes qui ont été réhabilitées, sous l'impulsion du Président de la République, Alassane Ouattara. Ce résultat place le réseau routier ivoirien parmi l'un des meilleurs du continent africain. En effet, en 2011, 90% de la voirie était dégradée causant ainsi une perte de 1 000 milliards FCFA pour l'Etat. Ce taux a été ramené à 39% en 2020.



Zone de libre-échange continentale africaine : démarrage officiel des échanges commerciaux

Lancée en mars 2018 à Kigali, au Rwanda, par l'Union africaine, la ZLECAF a jusqu'à présent réuni 54 pays signataires. Il s'agit d'une étape importante dans l'intégration économique au sein d'un espace commercial potentiel avec 1,2 milliard de consommateurs qui pourrait atteindre les 2,5 milliards en 2050. La Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique a comme objectif de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent, basé sur la libre-circulation des activités et des investissements. Cet espace créera un marché de près de 3 000 milliards de dollars, sans aucun droit de douane ni restriction à la frontière, selon les données fournies par ses concepteurs.



Environnement des affaires : les grands chantiers du secteur privé pour 2021

Dans son mot du Nouvel An, le président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), Jean-Marie Ackah, a dressé le bilan des actions menées dans le cadre de la mission dévolue à la faïtière, à savoir œuvrer à la mise en place de politiques et de réformes devant assurer la compétitivité des entreprises et faciliter leur meilleur accès aux marchés internationaux. Jean-Marie Ackah a aussi noté que la CGECI a travaillé à améliorer la concertation État-secteur privé. Un dialogue qu'il souhaite voir se poursuivre au regard des chantiers importants du secteur privé qui restent à poursuivre en cette année 2021 et auxquels les acteurs attachent du prix. Ces chantiers ont pour noms : la réforme de la fiscalité, l'amélioration continue de l'environnement des affaires, la mise en œuvre des recommandations du livre blanc sur l'industrialisation de la Côte d'Ivoire, ou encore le développement et la promotion de "champions nationaux".

> Société



Éducation nationale : après 10 ans passés à la tête du ministère Kandia Camara remercie le Président Alassane Ouattara, le Premier Ministre et ses collaborateurs

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, Kandia Camara, nommée en 2011, a remercié ses collaborateurs, le mercredi 30 décembre 2020, à Abidjan, à la faveur d'une cérémonie dite d'excellence de 10 ans d'expérience. « Les dix dernières années de notre agir collectif m'ont permis de comprendre davantage combien sont nombreux les défis de la lutte contre l'analphabétisme et l'ignorance. Dès lors, il m'est loisible d'apprécier, à sa juste valeur, l'abnégation et le don de soi de collaborateurs dévoués pour la cause de l'École », a-t-elle indiqué. Non sans remercier le Président Alassane Ouattara, le Premier Ministre et ses collaborateurs.



Covid-19 : 152 nouveaux cas et 116 guéris, hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jour lundi 4 janvier 2021, 152 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 816 échantillons prélevés soit 8,4% de cas positifs, 116 guéris et 0 décès. A la date du 4 janvier 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 22 800 cas confirmés dont 22 145 personnes guéries, 138 décès et 517 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 264 223.



Bilan des interventions du GSPM : 15 945 accidents de la circulation, 1 097 décès enregistrés en 2020

Le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) a publié hier lundi 04 janvier 2021, le bilan de ses interventions au cours de l'année écoulée. L'année 2020 vient de s'achever et a enregistré 31 361 interventions au total. Comparativement à l'année 2019 qui a enregistré 23 010 interventions, une augmentation de 36,29 % a été constatée. Concernant les victimes, le GSPM a enregistré 1 097 décès, 3 547 sans évacuations, et 28 425 transportées vers les centres hospitaliers et autres structures sanitaires sur un total de 32 234 victimes. Sur les 31 361 sorties, les accidents de circulation représentent 50,84% soit 15 945 au total. Les 2 456 incendies enregistrés représentent quant à eux 7,83 % des interventions.



Suppression des frais Coges : la Fesci salue « une décision historique »

La Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci) approuve et apprécie à sa juste valeur la décision de suppression des frais Coges dans tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, à compter du 1er janvier 2021. L'annonce a été faite par le Chef de l'État Alassane Ouattara, le 14 décembre 2020, lors de son discours d'investiture. La décision a été largement saluée par les acteurs de la société civile, notamment les parents d'élèves. Dans son adresse de fin d'année à la communauté estudiantine et scolaire, Saint-Clair Allah, secrétaire général de la Fesci, a rendu un hommage au Chef de l'État pour cette initiative. « Nous rendons un hommage appuyé au Président de la République Alassane Ouattara, pour cette décision historique ainsi qu'au Premier Ministre Hamed Bakayoko, pour avoir œuvré à sa facilitation », peut-on lire dans sa déclaration datée du 31 décembre 2020.

Vu sur le Net

> Société



Résurgence de la maladie à Covid-19 : le ministre Souleymane Diarrassouba invite au respect des mesures sanitaires dans les établissements commerciaux

Face à la menace de résurgence de la maladie à Covid-19, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, a rappelé la nécessité pour les responsables des établissements commerciaux de faire appliquer dans leurs différents espaces, l'arrêté interministériel N°031 du 2 juillet 2020, portant application des mesures sanitaires liées à la Covid-19 dans les établissements commerciaux accueillant du public y compris les marchés de gros et de détail.



Réveillon de la Saint-Sylvestre : de nombreux accidents, aucun décès enregistré par les sapeurs-pompiers

Le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) a rendu public ce lundi 4 janvier 2021, le bilan de ses interventions au titre de l'année 2020. Il en ressort que lors du réveillon de la Saint-Sylvestre, le GSPM a enregistré 123 interventions sur l'étendue du territoire national, dont 92 accidents et 4 incendies. Comme conséquences de ces incidents, 115 victimes ont été comptabilisées dont 8 par des accidents de la circulation. Le fait marquant, au dire du sergent-chef Koné Doprié, c'est « qu'aucun décès n'a été enregistré » cette nuit-là, contrairement au réveillon de Noël marqué par 7 décès dont 5 occasionnés par des accidents.



Numérotation à 10 chiffres : l'Artci appelle à la vigilance de tous

« Il nous revient de manière récurrente que des applications téléchargeables sont mises à la disposition du public pour faciliter la conversion des numéros téléphoniques » dans les smartphones, pour le passage de 8 à 10 chiffres, indique l'Autorité de régulation des services de télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), dans un communiqué. L'ARTCI rappelle aux développeurs que de telles applications requièrent les dispositions légales relatives à la protection des données à caractère personnel et à la sécurité numérique. Elle également fait savoir qu'à ce jour, elle n'a mandaté aucune entreprise pour agir en son nom en ce qui concerne de telles applications, en dehors des opérateurs de téléphonie qui le font pour leurs propres abonnés.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvvideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.